ABONNEMENT

Saumur ffm an. 25 fr.

Trois mois. 7

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

on s'abonne

A SAUMUR An bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication les insertions reçues et même payées, suf restitution dans ce deaner cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduc-

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus. tion, avant midi.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

MECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER

Député sortant.

Arrondissement de Baugé M. LACRETELLE

Général de division, député sortant.

A MM. LES ÉLECTEURS De l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1876 et 1877, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour votre représentant à la Chambre des députés; en 1885, lorsque le département m'aélu au scrutin de liste, j'ai obtenu, de même que mes collègues, plus de quatre mille voix de majorité dans l'arrondissement de Saumur. Ces temoignages répétés d'estime et de sympathie m'encouragent à solliciter de vous un nouveau mandat.

Mes convictions vous sont connues de longue date. Resté fidèle à mon passé, j'appelle de tous mes vœux le moment où la nation, librement consultée, pourra choisir entre les régimes divers que lui offre son histoire, et, quand elle aura prononcé, je m'in-clinerai respectueusement devant son

Cette solution si simple, si claire, si loyale, finira, soyez-en sûrs, par être acceptée des esprits les plus prévenus. Mais aujourd'hui, Messieurs, nous avons un but immédiat à poursuivre, une tâche préalable à remplir : il s'agit de mettre fin au système de corruption, de fraude et de violence qui pèse

Les coteries sans scrupules auxquelles le malheur des temps a livré la direction de l'Etat ne se sont pas contentées d'opprimer les consciences, d'épuiser nos ressources financières, de décimer la Magistrature, de désor ganiser l'Administration; il ne leur a pas suffi d'entreprendre l'occupation du Tonkin, cette plaie toujours ouverte et toujours saignante; elles ont failli à leurs promesses, renié leurs principes, foulé aux pieds les doctrines qu'elles avaient pompeusement affiqu'elles avaient pompeusement affichées. Leur égoïsme a toléré dans les mœurspubliquesune vénalité qui s'est révélée par d'inoubliables scandales, et maintenant qu'après tant de fautes et d'iniquités, elles sentent approcher l'heure de la justice, vous les voyez s'insurger contre notre maître à tous, le Suffrage universel.

N'espérant plus sa confiance, des gouvernants discrédités veulent se

perpétuer malgré lui. Ils se flattent encore de le surprendre et de le contrain-dre. De là ces lois d'expédient, ces odieuses persécutions, ces basses ven-geances : le changement du mode de scrutin, l'interdiction des candidatures multiples, les arrestations illégales, les révocations imméritées, les embûches policières, l'espionnage élevé à la hauteur d'un devoir civique; de là ce procès intenté au Général Bou-langer, coupable seulement d'être po-pulaire et d'avoir personnifié dans les luttes électorales le mécontentement du Pays.

Quoi que fassent l'Opportunisme et les radicaux à sa suite, ils échoueront, Messieurs. On peut frapper un homme, on n'arrête pas le légitime ressentiment d'un peuple. La France relèvera le défi; elle répondra par ses votes aux attentats dont nous sommes témoins; elle montrera le 22 Septembre qu'elle ne se laisse ni terroriser ni tromper. Mais, s'il est une circonscription réfractaire entre toutes à la pression et aux menaces, s'il en est une sur la quelle l'intimidation ne puisse avoir prise, c'est l'arrondissement de Saumur, vieille terre libérale et de vraie démocratie, où chacun a au cœur l'in les radicaux à sa suite, ils échoueront, démocratie, où chacun a au cœur l'in dépendance, l'énergie, la fierté du ci-toyen. Aussi, est-ce avec la certitude d'être écouté que je viens, Messieurs, vous demander votre concours pour la délivrance de la Patrie. Dans les cir constances présentes, alors que nos droits, notre sûreté, notre honneur sont en péril, il ne saurait être question de nuances d'opinion ni de préférences personnelles. Les mêmes idées de calut deixent, samme l'ent feit les de salut doivent, comme l'ont fait les mêmes répulsions, grouper les hon-nêtes gens, sans distinction de parti, et ces idées, il est facile de les formuler en quelques mots:

La paix au dehors;

L'ordre, la lumière, la sincérité, la probité dans la gestion de nos affaires intérieures;

Plus de Ministres abusant de leurs fonctions;

Plus de Législateurs trafiquant dé

Plus de budgets fictifs votés par des majorités complaisantes et se soldant par un déficit annuel de six cents mil

Plus de corps politiques érigés en tribunaux et jugeant au gré de leurs passions et de leurs rancunes ;

Réalisation des économies et des réformes urgentes que les membres de la Droite ont maintes fois propo-

Révision des lois constitutionnelles en vue d'une restriction de l'omnipotence parlementaire et d'une séparation plus exacte des pouvoirs;

Etablissement d'une autorité forte, équitable, réparatrice, qui protège im partialement tous les intérêts, assure la sécurité au travail, et rende possible un jour, dans une société raffermie, l'exercice plein et entier de la Souveraineté Nationale.

Voilà mon programme, Messieurs. C'était celui des Conservateurs à la dernière Chambre des députés ; j'ai la persuasion que c'est également le vôtre. A vous de dire si vous me trouvez

digne de contribuer à le soutenir dans la prochaine assemblée.

Agréez, Messieurs et chers Conci-toyens, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

> Eugène BERGER, Député sortant.

CONFIANCE!

« Ayez confiance, Dieu remet dans vos mains les destinées de la Patrie. »

Ayez confiance | C'est avec ce sentiment viril que nous devons aller aux élections.

Nous avons pour adversaires des hommes que la France méprise, dont elle ne veut

Ils ont toujours pour chefs les ministres de Jules Ferry: les Constans, les Rouvier, les Thévenet.

Ces ministres tarés, impopulaires, odieux, sont les patrons des députés républicains.

Les candidats officiels de Constans ne peuvent être les élus de la France.

La recommandation de Constans est leur condamnation.

Aux élections de 1885, trois millions deux cent mille électeurs ont voté contre les candidats républicains opportunistes et radicaux. Un déplacement de trois cent mille voix eût donné la victoire aux conservateurs.

Les conservateurs, en quatre années, depuis les élections de 1881, avaient gagné 1,500,000 suffrages.

Depuis 1885, la majorité républicaine a multiplié les fautes, les scandales ; le mécontentement a grandi dans une proportion qui les épouvante.

Challemel-Lacour le constatait devant le Sénat: « La République est en présence d'un mouvement d'opinion d'une violence extraordinaire... L'optimiste le plus déterminé ne saurait contester l'étendue du mécontente-

Et M. Challemel-Lacour signalait les causes de ce mouvement irrésistible : les grands travaux du plan Freycinet qui ont épnisé nos caisses, les lois scolaires qui ont alarmé les consciences, les progrès du radicalisme avec lequel on a fini par croire la République iden-

Le pasteur Steeg résumait ainsi la situation : « Une Chambre sans majorité, des gouvernements sans stabilité, une administration sans boussole, un travail législatif sans méthode, une presse sans frein, les outrages sans répres-

Telle est la République devant le pays, telle la voient, telle la montrent les républicains enx-

Et c'est cette situation que les républicains veulent perpétuer!

Travaux ruineux, accroissement des impôts, lois scolaires athées et tyranniques, progrès du radicalisme, le Conseil municipal de Paris, placé à la tête de toutes les communes de France, réunissant dans un monstrueux banquet de onze mille maires en présence de M. Carnot, qui fraternise avec les chefs de la Commune | Electeurs, voilà ce qu'ils vous promet-

Si de 1881 à 1885 nous avons gagné un million 500,000 voix, quels progrès n'avonsnous pas faits dans ces quatre dernières an-

Le scrutin d'arrondissement ne diminuera pas le nombre des mécontents.

Les conservateurs réuniront aux élections de 1889 quatre à cinq millions de suffrages.

Les radicaux, maîtres jusqu'ici dans les grandes villes, sont atteints par le parti bonlangiste. Paris s'est prononcé contre eux dans l'élection du 27 janvier par une majorité de 80,000 voix.

Ce n'est pas le procès de la Haute Cour, ce n'est pas le verdict du Sénat, qui arrêteront ce mouvement d'opinion, dont la violence extraordinaire effrayait Challemel-Lacour.

Dans la Chambre de 1889, cinquante boulangistes remplaceront cinquante radicaux.

Les nombrenses circonscriptions où domine l'élément agricole et conservateur peuvent envoyer 300 on 350 députés conservateurs dans la prochaine Chambre.

Les anciens députés républicains d'arrondissement ne retrouveront plus la clientèle qui les soutenait en 1877 et en 1881. Ils sont usés, discrédités.

Ce qu'a fait la République

POUR L'OUVRIER

Voici un article, écrit par un ouvrier, et qui a paru ces jours derniers en tête d'une très intéressante brochure intitulée: La Vérité aux électeurs français, à propos des élections:

Réflexions d'un Ouvrier électeur à propos des élections

Travailleur comme vous, j'ai passé toute la filière du métier, j'ai beaucoup voyagé, j'ai beancoup observé, permettez-moi, chers camarades, en ce moment d'élection, de vous dire la vérité sans détours et tout simplement. Je ne sais pas faire de belles phrases, mais je saurai vous montrer, dans ce petit écrit, beaucoup de chiffres que vous étudierez; je vous communiquerai beaucoup d'observations dont vous ferez votre profit, j'en suis sûr.

OUVRIERS, voulez - vous savoir pourquoi l'ouvrage ralentit, le travail fait défaut à beaucoup d'entre vous? Pourquoi le commerce ne va pas comme il.... devrait aller?

C'est parce que nous sommes mal gouvernés, c'est parce que les traités de commerce, au lieu d'être faits au profit des ouvriers français, sont tout à l'avantage des ouvriers des nations étrangères.

Et cela, grâce à l'incapacité de la majorité républicaine de nos députés, indolents, ignorants ou boursicotiers, qui ne visent qu'à une seule chose : gagner 25 francs par jour à ne rien faire, voyager gratis sur tous les chemins de fer à nos dépens et s'occuper de leurs affaires personnelles; - quant à s'occuper de nos intérêts à nous, ils ne s'en fichent pas

En voici la preuve:

En France, jusqu'en 4877, nos importations (c'est-à-dire les produits que nous achetions à l'étranger) et nos exportations (c'est-à-dire les produits que nous vendions à l'étranger) se balançaient.

Depuis dix ans, nous avons acheté pour 1,328 millions par an de plus que nous ne lui avons vendu; c'est une somme d'argent de un milliard 328 millions qui est sortie de France chaque année.

Vous comprendrez comme moi, chers amis et anciens camarades, que ce milliard 328 millions de marchandises introduites en France, représente en grande partie les salaires qui vous font défaut aujourd'hui et qui laissent malheureusement beaucoup d'entre vous sans travail.

J'admets que sur ces 1,328 millions, il y ait à défalquer, à déduire 328 millions pour les produits de l'agriculture.

Mais il reste encore un milliard, c'est-à-dire mille millions de marchandises fabriquées à l'étranger qui sont entrées en France.

Marchandises travaillées par des ouvriers étrangers et sur lesquelles vous n'AVEZ POINT GAGNÉ UN CENTIME.

Dites-moi, ouvriers français, mécaniciens, ajusteurs, chaudronniers, bronzeurs, tisseurs, drapiers, sculpteurs, menuisiers, mineurs, qu'avez-vous gagné, sur ces locomotives, ces machines à filer la laine, le lin, le coton, sur ces métiers à tisser, sur tout ce matériel de sucrerie, de distillerie, de brasserie, sur cette quantité énorme de rails de chemins de fer, sur cette avalanche de faux bronzes, d'appareils à gaz, de tissus, de draps, de meubles unis et sculptés, sur tous ces produits venant de l'étranger? Rien, absolument rien.

Une illusion chez beaucoup d'ouvriers

Chers camarades, je veux vous mettre en garde contre une erreur très répandue. Beaucoup d'ouvriers disent en parlant des impôts : Je m'en moque, ce sont les propriétaires, les riches qui paient; moi je ne paie pas d'impôts, à preuve, c'est que je ne reçois pas de feuilles

C'est une grande erreur - ouvriers, vous payez des impôts et vous les payez journellement et indirectement.

Si votre propriétaire était moins chargé d'impôts, la location de votre logement coûterait 2, 4, 6 ou 10 fr. de moins par mois, suivant son importance.

Si votre patron n'avait point à payer tant de contributions, il pourrait vous accorder 5 ou 10 sous de plus par jour.

Si le fabricant n'avait point à lutter contre cette concurrence étrangère, il pourrait produire davantage, employer un plus grand nombre d'ouvriers, les payer beaucoup plus.

Si les villes et les communes ne s'étaient point lancées dans de folles dépenses, toutes les denrées alimentaires n'auraient point à subir ces droits d'octroi, ces droits de régie; votre nourriture, boissons, viandes, etc., vous coûteraient bien meilleur marché; voilà,

certes, des impôts que vous payez en détail et des suppléments de salaire que vous perdez.

Or, depuis que nous avons le régime républicain, les impôts montent, progressent de plus en plus, vous en jugerez par tous les chiffres officiels que j'ai recueillis et que je vous donne ci-après avec mes petites réflexions.

La République satte l'ouvrier, mais ne le protège pas

On se demande toujours pourquoi l'État et les grandes Compagnies françaises adressent leurs commandes de rails et de matériel de chemins de fer à l'étranger, au lieu de faire vivre l'ouvrier français?

Pourquoi les administrations gouvernementales s'adressent si volontiers à l'étranger pour acheter du blé, du charbon, des bestiaux, des conserves alimentaires, des machines, etc. ?

Pourquoi on ne donne pas la préférence à l'industrie et à l'agriculture françaises?

Ah! Pourquoi?

C'est qu'il y a souvent le dessous des cartes qu'on ne peut faire voir : - c'est qu'il y a à espérer du grattage, il y a tant d'amateurs de pots-de-vin parmi les députés républicains! Que de scandales n'a-t-on pas vus depuis douze ans!

Voilà cependant le bel ouvrage des républi-

Voilà la source du malaise, résultat de l'incapacité de nos députés républicains qui n'ont point voulu apporter de modifications aux traités de commerce, malgré les demandes réitérées des députés conservateurs.

Faut-il s'étonner, mes chers amis, qu'avec une semblable protection du travail national, les affaires ne marchent pas?

Chers camarades, ne nous fions plus à ces républicains, ou bien nous resterons dans le PETRIN et nous continuerons de tenir la CHANDELLE.

A l'avenir, votons pour des conservateurs.

INFORMATIONS

La distribution solennelle des récompenses de l'Exposition universelle de 1889 est fixée au lundi 30 septembre prochain.

M. Edouard Hervé, candidat dans le 8e arrondissement, a encadré dans sa proclamation électorale le Manifeste de Monsieur le Comte de Paris et l'a placardé sur les murs.

Le gouvernement s'est préoccupé de savoir s'il n'avait pas le droit de faire arracher des murs l'affiche de M. Hervé.

Après avoir pris avis du conseil d'État, le ministère a reconnu que le procédé fort habile de M. Hervé était absolument légal.

Avis aux candidats.

L'UNION DES RÉPUBLICAINS

« Je ne vous donne pas huit jours », écrit M. Henry Maret dans le Radical, « pour que l'opportuniste, le radical et le socialiste ne soient les uns pour les autres des ennemis aussi mortels et aussi irréconciliables qu'ils le sont vis-à-vis du boulangiste et du monarchiste... Allez, mes amis, continuez cette petite opération de désagrégation! Et quand vous serez tous, petits poissons, dans la poêle à frire, vous commencerez peut-être à comprendre qu'il eût mieux valu songer à éviter le filet ». Et M. Henry Maret, en philosophe qui sait les choses et qui connaît les hommes, ajoute doulourensement: « Je ne me fais, d'ailleurs, aucune illusion : ces paroles, étant dictées par le sens commun, ne seront comprises par personne. »

ILS ONT PEUR!

Le Rappel manifeste la plus vive inquiétude sur l'issue de la bataille électorale qui va se livrer les 22 septembre et 6 octobre.

Ce qui effraie surtout le journal républicain, c'est la progression des voix obtenues par les conservateurs aux dernières élections.

En effet, l'écart des voix entre les républicains et les conservateurs, qui était de 3 millions 313,000 en 1881, est tombé à 418,000 en

Moins d'un demi-million d'écart!

« Deux cent dix mille voix à déplacer, s'écrie » le Rappel, et la réaction en avait plus que la » République. »

BETISE OFFICIELLE

On écrit de la Vendée:

« Monsieur le Rédacteur,

» Ces jours derniers, le vénérable curé du Sableau (Vendée) se trouvait à Nantes. Il voulut envoyer à un de ses paroissiens un télégramme pour le prévenir de son retour et le prier de venir le prendre à la gare.

» La dépéche signée, l'employé refusa de la recevoir. M. le curé du Sableau s'appelle Emile Boulanger, et il paraît que des ordres sévères sont donnés contre ce nom séditieux.

» - Quelle est voire profession? demanda l'employé.

» - Il me semble que mon habit l'indique, répondit l'ecclésiastique.

» - Votre domicile?

» — Le Sableau, Vendée.

» L'employé hésita encore; cependant, il consentit à expédier la dépêche, mais à condition qu'elle serait signée E. B., curé du Sableau, par Chaillé (Vendée).

» Est-ce assez niais?

» Et notez qu'il ne faut pas rejeter la sottise sur les employés du télégraphe qui n'agissent que par consigne.

» Agréez, etc. »

Nous n'ajouterons rien à cette lettre. Les commentaires sont inutiles. Cependant nous demanderons à M. le Directeur général des postes et télégraphes sur quelle loi il peut bien s'appuyer pour refuser la transmission des dépêches signées Boulanger et au nom de quel droit il frappe d'ostracisme télégraphique, ou il soumet à des formalités vexatoires tous les homonymes du général.

La haine n'a, dit-on, pas de bornes; la bêtise officielle a une étendue aussi illimitée.

NOUVELLES MILITAIRES

Le tirage au sort pour le renvoi anticipé d'une partie de la classe 1885 est actuellement terminé dans tous les corps de troupes. 40,000 hommes environ seront libérés, après les manœuvres, dans la deuxième quinzaine du présent mois de septembre.

Le surplus de la classe sera entièrement libéré l'année prochaine à la même époque.

On écrit de Bayonne que les réservistes ont fait samedi des exercices de tir sur les dunes, par une chaleur de 33 degrés, et que trois cas d'insolation se sont produits : un homme est mort; l'état des deux autres est grave.

Il ne faut pas que des accidents aussi lamentables se produisent.

Les réservistes ne doivent pas être exercés par de pareilles températures.

Peut-être de vieux soldats, bronzés à tous les soleils, durcis à tous les climats, pouraientils les supporter sans inconvénient; mais les réservistes ne penvent offrir cette force de résistance.

Ils arrivent de leurs foyers; beaucoup ménent d'ordinaire une vie sédentaire, ne sont nullement préparés aux fatigues du métier militaire. Aussi doivent-ils être l'objet de ménagements particuliers.

Le gouvernement de la République a voulu de jeunes armées: qu'il les traite en conséquence. En sa qualité de civil, M. de Freycinet se connaît - paraît-il - mieux aux choses militaires que les généraux vieillis dans la carrière. Qu'il veille donc à ce que des réservistes, comptant à peine 48 heures de présence au corps, ne soient pas menés comme des vétérans.

Qu'il n'ajoute pas de nouveaux deuils à ceux que nous avons à déplorer; qu'il prenne garde d'encourir de nouvelles responsabilités : celles qui lui incombent déjà sont suffisamment graves.

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal l'Écho Saumurois servira des abon-nements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

III. — RUSES SUR RUSES (Suite)

A six heures moins un quart, ils étaient de retour, et le maître de l'auberge s'empressait de les conduire à leurs chambres.

Le couvert était mis dans celle de l'inconnu. suivant son désir.

Ce dernier se déclara content de son dîner auquel il fit honneur. Quant à sa nièce, elle mangea à peine.

Après leur repas, tous deux descendirent au rez-de-chaussée. Dans l'escalier, ils se croisèrent avec le docteur X...

- Un de vos locataires sans doute, dit l'étranger à l'aubergiste, lorsque, un quart d'heure après, le docteur passa de nouveau devant eux et quitta la maisou.

- Non, - c'est le médecin, répondit Re-

— Vous avez un parent malade?

- Non, monsieur, c'est un voyageur qui est arrivé chez moi, la semaine dernière.

- Qu'a-t-il donc ?

- Il est atteint d'une fluxion de poitrine dont il a failli mourir.

- Comment va-t-il maintenant? demanda la jeune fille d'une voix qui tremblait.

- Il est un peu mieux, mademoiselle, mais, vous savez, dans ces sortes de maladies, on ne sait jamais à quoi s'attendre.

- Espérons qu'il guérira... Vous en avez

-- Oh! vous n'en doutez pas. Ce serait mon frère qu'il ne serait pas mieux traité.

- Yous faites-la une bonne action, monsieur, et Dieu vous en récompensera, soyez-en

- Mademoiselle, c'est mon devoir et rien de plus.

- Faire son devoir, n'est-ce pas beau cela? Il y en a tant qui ne font pas le leur... Et, il est vieux, ce voyageur ?...

- Malgré sa grande barbe qui le vieillit, il ne paraît pas avoir trente ans...

- Tout jeune alors !... La nature est dans toute sa force à cet âge... Encore une fois, espérons qu'il recouvrera la santé. Je fais des vœux pour lui.

L'aubergiste allait remonter près du ma-

lade. L'étranger l'arrêta. - Pourrions-nous encore disposer d'une

de vos chambres, pour ce soir? demanda-t-il. - Oui, monsieur, certainement.

- Nous attendons une personne tout à l'heure; - nous pouvons l'amener chez vous?..

- Dans une heure, son appartement sera prêt à la recevoir... Seulement, je dois vous prévenir que vons ne serez pas tout à fait voisins ... and he had been a find a do protective

- Oh! cela importe peu!... Nous allons la chercher, et dans une heure, nous sommes de retour.

L'aubergiste les salua et monta l'escalier. tandis qu'ils s'éloignaient de leur côté.

Raoul n'était pas plus mal. Il avait néanmoins encore un peu de sièvre. A la rentrée de l'aubergiste, il le remercia, comme d'habitude, par un regard affectueux, puis ferma de nouveau les yeux.

Regneux, après s'être assuré que le jeune homme ne manquait de rien, redescendit donner ses ordres au sujet de la chambre réclamée.

Une heure plus tard, ainsi qu'ils l'avaient

annoncé, les deux voyageurs reparurent, en compagnie d'une jeune femme.

L'étranger portait cette fois un sac de nuit, et les deux personnes qui l'accompagnaient chacune un petit paquet.

L'aubergiste vint les recevoir et leur souhaita la bienvenue.

Au moment où ils allaient gagner leurs appartements, il les pria poliment de vouloir bien lui apprendre leurs noms, 'ce qu'ils firent, non sans une légère hésitation de la part de l'homme.

Ce soir-là donc, le maître de l'établissement inscrivit sur son registre des voyageurs: le major John-Sandy Macdowal, miss Polly Ahsburner et Lieschen Enspach.

Le soleil venait à peine de se lever, - il pouvait être cinq heures et demie environ, quand, le lendemain, Polly entendit frapper à sa porte.

- Qui est là? demanda-t-elle du ton voilé de quelqu'un réveillé en sursaut.

- C'est moi, miss Ashburner, dit la voix de Lieschen, puis je entrer?

- Oui, attendez, je vais vous ouvrir. Deux secondes se passèrent; la porte fut

CHRONIQUE LOCALE

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Lieutenants d'artillerie

Les lieutenants d'artillerie dont les noms suivent ont été désignés pour suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie en qualité d'officiers d'instruction, savoir :

MM

Dubuisson, lieutenant en 2º du 27º réginent.

Legrain, lieutenant en 2 du 17 régiment. Guibert, lieutenant en 2 du 26 régiment. Armbruster, lieutenant en 2 du 30 réginent.

Fain, lieutenant en 1er du 5 bataillon de forteresse.

Le Roy, lieutenant en 2° du 8° régiment.
Bernard, lieutenant en 2° du 5° régiment.
Cuillon, lieutenant en 2° du 37° régiment.
Ducrocq, lieutenant en 4° du 33° régiment.
Guyot de Salins, sous-lieutenant du 43° bataillon de forteresse.

Diez, lieutenant en 2 du 25 régiment.

Daydrein, lieutenant en 2 du 34 régiment.

Ulrich, lieutenant en 3 du 46 régiment.

Nudant, lieutenant en 2 du 6 régiment.

Romant, lieutenant en 2 du 19 régiment.

Hornecker, lieutenant en 2 du 9 régiment.

Robert, lieutenant en 2 du 24 régiment. Deharre, lieutenant en 2 du 13 régiment. Gouvy, lieutenant en 2 du 2 régiment de contonniers.

Les journaux avaient annoncé, vers le milieu du mois dernier, « qu'à partir du 4er octobre prochain les lieutenants d'instruction d'artillerie n'iraient plus à Saumur, mais à l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau, où un cours spécial serait créé pour eux. »

Dix-neuf lieutenants d'artillerie se rendent, il est vrai, dans cette dernière Ecole; mais on voit que dix-neuf autres sont également appelés à Saumur.

Par décision ministérielle du 1er septembre : M. Gaborit de Montjou, lieutenant au 6 dragons, a été désigné pour occuper un emploi de sous-instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie.

M. L'Hotte, lieutenant au 25 dragons, a été désigné pour occuper un emploi de sous-ins-tructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie.

M. Emé de Marcieu, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie, a été désigné pour passer au 4° cuirassiers. M. Champion, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie, a été désigné pour passer au 47° dragons.

En reproduisant la liste des cinq premiers numéros sortis dans châque division de l'Ecole de cavalerie, le *Progrès militaire* dit que le classement général de sortie sera publié officiellement dans quelques jours.

UN CANDIDAT, S. V. P. !

Dans une réunion intime tenue mardi dernier, sous la présidence de M. Bury, diverses candidatures républicaines ont été mises en avant pour l'élection du 22 septembre.

MM. Léon Renault, Pottier et D' Lyonnet ont réuni les suffrages; mais le choix définitif du leader républicain sera fait samedi prochain, à trois heures, dans une réunion publique au théâtre.

Une souscription publique est ouverte pour couvrir les frais de l'élection.

Nous comprenons cela, et sommes convaincu que le candidat qui va être nommé samedi ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend. Seul, l'imprimeur en tirera quelque profit.

> Monsieur le Rédacteur de l'Écho Saumurois,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans votre estimable journal la lettre suivante que nous recommandons à l'attention de notre Conseil municipal:

« Monsieur le Rédacteur,

» Au moment où le Conseil municipal de Saumur va déléguer des corporations ouvrières pour se rendre à l'Exposition dans le but d'étudier les différentes modifications, les changements et créations nouvel les apportés à leur genre d'industrie, nous venons solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour émettre une idée qui a été prise en considération par bon nombre d'autres villes.

» Nous voulons parler des distillateurs liquoristes qui ont été complètement mis dans l'oubli. Cette profession si lucrative d'ailleurs a pris un si grand développement depuis quelques années dans nos contrées et dans toute la France en général, que l'Exposition universelle possède tout ce qui s'est fait de mieux et de plus nouvean dans cette branche d'industrie, et les perfectionnements de l'outillage sont nombreux.

» Nul doute que tous les articles se rattachant à cette profession n'offrent un réel intérêt aux ouvriers intelligents qui pourraient en retirer pour leurs Maisons, et pour eux-mêmes, un immense avantage.

» C'est pourquoi nous espérons que le Conseil municipal, soucieux des intérêts d'un commerce si favorable à notre ville, n'hésitera pas à prendre en considération les justes revendications de notre corporation.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos respectueuses salutations.

» Un groupe d'Ouvriers Distillateurs. »

SERVICE DES FOURRAGES MILITAIRES

Les 23 et 26 septembre 1889, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise du 1er novembre 4889 au 31 octobre 4890, dans les cinq arrondissements de Maine-et-Loire.

Ces adjudications seront effectuées au cheflieu de chaque arrondissement, par les soins d'une commission que présidera le maire ou son délégué, aux dates suivantes :

A Angers, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux servant de base au marché: 995.

A Baugé, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux : 21.

A Segré, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux : 242

A Saumur, pour l'arrondissement. le 26 septembre; effectif des chevaux : 1,280.

A Cholet, pour l'arrondissement, le 26 septembre; effectif des chevaux : 34.

> COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Nous rappelons que le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur tiendra ses assises, dimanche prochain, 8 septembre, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Il y aura concours de labourage, du matériel agricole, d'animaux domestiques; exposition de produits agricoles et d'instruments d'agriculture.

Des primes et des médailles d'une valeur de 3,000 fr. seront données pour:

4° Exploitations agricoles et viticoles;

2º Récompenses aux bons serviteurs;

3º Concours de labourage;

4° Concours d'animaux domestiques: espèces chevaline, bovine, ovine et porcine;

5º Produits agricoles, horticoles et maraîchers;

6° Instruments agricoles.

M. Mercier, colonel, chef de la 9° légion de gendarmerie à Tours, a été désigné pour commander la légion de la garde républicaine, à Paris.

M. Mareau, chef d'escadron de gendarmerie, à Angers, est promu lieutenant-colonel et nommé au commandement de la 9e légion, à Tours

M. Clairé, chef d'escadron de gendarmerie, à Rennes, passe en la même qualité à Angers.

ANGERS. — Le 435° de ligne est parti ce matin pour les manœuvres. A 5 heures, le drapeau a été porté de la maison du colonel devant le front du régiment. La colonne a pri son gîte d'étape à Thouarcé.

POITIERS. — Le départ des troupes pour les manœuvres. — Hier mercredi, 4 septembre, quatre batteries du 33° d'artillerie sont parties de Poitiers pour aller compléter la 18° division qui sera à Loudun le 11 septembre.

Samedi matin, le 125° quittera Poitiers se rendant à Chauvigny, où il fera séjour, puis à Saint-Savin; la 17° division comprend les 90°, 68°, 114° et 125°.

Trois batteries du 20° d'artillerie partiront aussi de Poitiers samedi matin.

TOURS. — Condamnation de l'ex-abbé Bertrand. — Après de longs débats, le Tribunal correctionnel de Tours a condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour dans le département d'Indre-et-Loire l'ex-abbé Bertrand, directeur de Tours-Journal, convaincu de chantage et escroquerie.

Nous sommes débarrassés de Wilson et de Bertrand! dit le Journal d'Indre-et-Loire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 septembre 1889.

La Bourse a été très animée Nos rentes

surtout ont été très favorisées. La 3 0/0, après avoir touché 86, s'arrête à 85.97; le 4 1/2 0/0 est à 104.63.

Le mouvement s'est étendu aux sociétés de crédit et plus particulièrement au Crédit Foncier qui cote 1,280 et 1,282. Les obligations à lots des diverses catégories ont aussi amélioré leurs cours.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas a progressé à 750.

La Société Générale est demandée à 465 et la Banque d'Escompte à 512.50.

Le Crédit Lyonnais est activement traité à 697.50. Le coupon de l'empruut russe 4 0/0 1889, échu le 4er septembre, est payable à ses guichets.

La Société de Dépôts et Comptes courants se fixe à 595.

Le 3 0/0 Portugais coté actuellement 66.45 est des plus avantageux. Si le mouvement de hausse persiste, ce cours sera dépassé et audelà.

L'Italien qu'on était parvenu à faire remonter à 93 a reculé vivement à 92.80 sous le poids des offres du comptant.

Le Panama est à 43.75.

Les obligations des Chemins de la province de Santé-Fé ont un bon courant d'affaires à 399; celles des Chemins Argentins sont à 433.45.

L'obligation des Chemins Economiques est animée à 378.

MARCHÉ de Saumur du 31 Août 1889

	.D.		
	Bœuf ou vache, le kil.	- 1 (60
18 50	Veau	1.6	60
17 69	Mouton	9	50
14 -	Porc _	A	50
9 67	Ponlete le comple		
	Dindonnasa	3 5	50
0 50	Consultant —	9 -	_
		3 5	50
		9 -	_
18 -		2 -	_
	Œufs la douzaine	_ 8	35
	Foin, la charretée de		,0
8 50	780 kilog	KA	
	Luzerna		_
			-
		35 -	-
10 —	Charle de noix, 50 kil.	125 -	
40	Chanvre 1re qualité		
10 -	les 52 kilog. 500		
	id. 2 _e		
52 —	id. 3		
	Charbon de hois les		
	400 kilos	10	
-	Charbon do to		_
	Charbon de terre -	4 5	U
	18 50 17 69 14 — 9 67 8 50 — 8 50 — 8 50 — 15 — 10 — 10 — 52 — — —	18 50 Veau	18 50 Veau

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrès . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . 2 » le litre.

Verre compris.

guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, charge pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. — Paris, rue Rivoli, 30.

Où courait-elle ainsi?

Vers la maisonnette de Montracol, vers le logis de Raoul.

Il y avait longtemps qu'elle guettait cette occasion d'être seule. Aujourd'hui, elle l'avait rencontrée: elle ne la laisserait pas échapper. Elle arriva devant l'habitation.

Elle jeta autour d'elle un regard perçant. Le lieu était complètement désert.

Elle était libre, loin de tout œil indiscret et curieux.

Voilà ce qu'elle attendait, depuis bien des jours, avec impatience.

Elle poussa un soupir de satisfaction, s'élança en avant, et fit le tour de la maison par la barrière s'ouvrant sur le jardin, et dont il a déjà été parlé dans un des chapitres précédents.

De même que du côté de la rue, la porte et les volets de la façade donnant sur le jardin étaient fermés.

Lieschen s'arrêta devant l'un de ces derniers, et demeura un moment pensive.

(A suivre.)

entrebaillée; Lieschen entra... Polly s'était recouchée.

Déjà habillée (... Qu'y a-t-il donc ? interrogea-t-elle.

— Il y a que je suis bien tourmentée... Je me suis aperçue, hier soir, en me déshabillant, que j'avais perdu mon médaillon en or contenant des cheveux de ma mère... Je l'avais certainement encore avant-hier, du moins je le crois; — et maintenant il a disparu.

- Qu'allez-vous faire?

Le chercher dans tous les endroits où j'ai passé hier; — j'y tiens plus que je ne saurais dire.

Eh bien, faites à votre guise... Voulezvous que je vous accompagne ?

Vous êtes trop bonne, miss Polly, c'est

Prenez la voiture, si vous en avez besoin.

Cela n'est pas nécessaire, merci: je suis bonne marcheuse. Ne soyez pas trop étonnée, seulement, si je n'étais pas rentrée pour le déjeuner, à onze heures.

Espérons que vous serez plus heureuse, et que vous retrouverez l'objet avant cela...

Je l'espère aussi, mais je n'ai pas grande

- Enfin, bonne chance et au revoir.

Merci, miss Polly, et à bientôt, s'il plaît à Dieu!

Elle salua et sortit de l'appartement, puis de l'auberge.

Une fois dans la rue, elle s'arrêta une minute, paraissant réfléchir.

Prenant ensuite son parti, elle se dirigea d'un pas rapide vers l'hôtel des Dombes, où la voiture avait été laissée.

- Jouons notre rôle en conscience, murmura-t-elle.

Elle entra dans l'hôtel, exposa le motif de sa visite, et se livra partout à des perquisitions minutieuses, sans oublier le char-à-bancs, qu'elle parut explorer avec attention.

Elle ne trouva rien, et quitta l'hôtel.

Elle prit alors la route de Trévoux, et, moins de deux heures plus tard, elle arrivait à l'auberge de Corgenon, où elle avait logé, et y continuaitses recherches, toujours avec le même insuccès. Elle déjeuna alors, paya et s'en alla.

De nouveau, elle se remit en marche. N'étant plus observée, elle se dépouilla de son masque d'inquiétude menteuse, et un sourire incroyablement malicieux brilla sur ses lêvres. Elle continuait de cheminer rapidement.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 4890

UNE MAISON Avec Magasin, Cour, Remise

et Ecurie, Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit Me GAUTIER.

A Louer présentement UNE BELLE MAISON

Avec Grande Remise, Écurie, Cour, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26. S'adresser à M. Houlard, négociant en vins, rue des Basses-

LOUMB

Perrières, nº 7.

Pour la Saint-Jean PROCHAINE

MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19. S'adresser à Mme veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE ARMOIRE ANTIQUE

XIVe SIÈCLE. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un superbe chien couchant

S'adresser à M. MOREAU-PELTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Sources de l'État. Applications en médecine :
GRÂNDE-GRÎLLE. — Affections lymphatiques,
maladies des voles digestives, eng regements du
fole et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voles digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie,
gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la Cie concessionnaire :
PARIS S. Baulevari Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la
CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

AVIS La chasse est interdite dans la commune d'Epieds à tout étranger qui ne possède pas 2 hectares de terre dans la commune.

nement du ventre après le lepas, assents manque d'appêtit, étouffements, dyspnée, constipation, taches épidermiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le maiade dans les vingt minutes. Can'est pas une cagération. On engage les personnes qui souffrant à se procurer une boîte de ces plinies à titre d'essai, elles recompalitont que leur valeur dépasse bien 20 fancts le boîts.

recommittent que leur vaieur desses
worth a ruinea a boz."
Les PILULES REECHAM, prises suivant les indications,
be recommandent auront à l'usage des dames creme a moyen
curatif rapide et efficace. Ces plules guérissent toutes obstructions internes ou irrégularités du système. Dana les cas
D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS
LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE
elles agissent domme un charme, une ou deux doses suffisent
elles agissent domme un charme, une ou deux doses suffisent le elles agiasent comme un charme, une ou seux doses suffisent pour opèrer des miracles dans l'organisme; elles fortificent le système mesculaire, ramèment le beau teint, dejà depuis inngemps perdu, rétablissent le bon appetit et raniment le physique dans tont son ensemble. Ce sont la des "Effots anouties humains et a preuve, offrant la melleure garantie au valémulnaire, se'est que d'entre tous les remedes desvets, o'n NE PETT CTER AUGUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND ECQUI_EMENT. QUE LES PILULES RECOHAM, Chaque boit renferme l'instruction. THOMAS EECHAM, à S. Helens, Lancashire, Angleterre, et as PECHAM, à S. Helens, Lancashire, Angleterre, et as Venicat dans toutes pharmacies en France a raison de l'Irance et de 4.50 la boite. Seuls Representant pour la Praisc.

PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ELYSEES, 82, PARIS.

SAIDTE-GEDEVIÈVE

Capisseries Artistiques

M'" CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Métiers.

CO COSTOS COSTOS COSTOS MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

Accordeur-Égaliseur de la Muison PLEYEL fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à

des prix déflant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement consiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

CHIRURGIEN - DENTISTE 68, Quai de Limoges

Modérés

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE VALEURS DIVERSES OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1750 -Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 OBLIGATIONS VALEURS FRANÇAISES FONDS 1355 461 50 459 — 515 50 ACTIONS 948 75 fone. 1879 3 0/0 r. à 500 comm. 1880 3 0/0 r. à 500 fone. 1883 3 0/0 r. à 500 fone. 1883 3 0/0 r. à 500 fone. 1885 3 0/0 r. à 500 85 90 352 -36 50 36 -114 -89 70 | Banque de France. 3900 -Compagnie parisienne du Gaz 452 50 570 — 104 55 4 1/2 1883 6 0/0 2e série Canal de Panama obligations à lots. Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . 453 --1270 -2290 -EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) VALEURS ÉTRANGÈRES 602 75 534 75 Crédit Industriel et Commercial . CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) Oblig. 1855-60 3 0/0 399 25 FONDS ÉTRANGERS Crédit Lyonnais. 94 20 1865 4 0/0 458 50 73 60 105 **25** 101 45 406 50 Emprunt russe 1862 5 0/0. . - 1870 5 0/0. . - 1884 5 0/0. . 410 416 75 84 70 92 65 521 50 93 60 Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . Bons de liquidation

LIGNE D'ORLEANS

EXT INDA LI THE STREET HE AND LES AND LES

(afrivée) 12 13	CONTRACTOR OF THE PARTY.	Expr.	Omn.	Omn. matin		Mixte matin	Mixte matin	ie	Mixt mati	
Limières-Bouton Vernantes 11 29	10 16 1	9 43	2 51 6 35		9 34 12 30			13	10	Chartres Château-du-Loir
Vivy SAUMUR (Orle) (arrivée) (arrivée) (départ) 12 23 15 12 31 12 31 12 31 12 31 13 14 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34	» 6 » 6	» »	7 49 8 » 8 10	3 17 3 30 3 41	» »	Took		29 43 54	11 :	Linières-Bouton Vernantes Blou
SAUMUR (Etat) (arrivée) (départ) Nantilly (départ) 8 31 10 37	2 22 6 2 28 6	1 48 1 54	8 29 8 34	4 2 4 14	1 41 1 47	INT S		15 23	12	SAUMUR (Orle) (arrivée) (départ)
	» 7 » 6	»	8 51 8 30	4 34 4 11))			30	12	SAUMUR (Etat) (arrivée) (départ)
Chacé-Varrains 8 48 10 52 4 29 8 49 8 10 52 8 48 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 8 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 10 52 1		» 2 22	8 49 8 56 7 9 11	4 29 4 37 4 57	2 18	3 10 59 2 11 1 1 2	8 48	1	1	Chacé-Varrains Brézé-Saint-Cyr Montreuil-Bellay

STATIONS	Mixte matin	Mix	te in	Mixte matin	Expr. matin	Mixte	n	mn	n l	Min	ir	Expr.	Ex	pr.
Bordeaux Saintes Niort Thouars Montreuil-Bellay Brézé-Saint-Cyr	9 31 9 51	5 7	5 38 18	7 15 9 32 12 11		1 3 2 3 2 5	5 7 0	1 3 2 4 1 4 5 5 1	095558	8 9 9	30 21 6 41	9 59 10 32 »	3 6 8 10 11	43 29 46 15
Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) S AUM UR (Etat) (arrivée) (départ) Nantilly (départ)	10 1	3 7		Mixte matin 11 25 11 36		3 1	3 2	5 4 5 5	26 31 20 33	9 9 10	3		The state of	
SAUMUR (Orl.) (arrivée) (départ) Vivy Blou Vernantes Linières-Bouton Noyant-Méon Château-du-Loir Chartres Paris	E 1	7 7 8 8 8 8 8 8 10 2 5	19 32 45 59 10 47	12 10 12 19 12 33 12 46	1 42	3 3 3 3 4 5 9	5 6 7 9 22 26 50	5 6 6 6 6 7 12	41 45 59 20 32 44 58 47	46	na na oir	» » » 11 4- 12 2	4 6 6 6 0	46 53 4 0 5 4

BORDEAUX - SAUMUR - PARIS

	SAUNI	UK —	PORT-	BOULET — C	HINON	400	galls
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Manager and the	STATIONS	Mixte matin	Omn.	Mixte soir
Saumur Port-Boulet Chinon		9 37 12 12 12 50	6 50	Chinon Port-Boulet Saumur	7 41 8 10 9 4		9 5 9 45 10 32
Introversion	. 1	SAUM	UR —	BOURGUEIL		Sp DI	OU B
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52 8 44	12 23		Bourgueil Port-Boulet	7 55 8 15	11 50 12	3 30

STATIONS	Mixte matin		Marc. matin		Mixte
Poitiers Moncontour Loudun Montreuil (ar.) — (dép.) le Vaudelnay Baugé Doué Martigné Angers	6 53 7 4 7 14 7 22 7 43	9 40 9 50 9 57	10 48 1 46 3 24 4 25 4 46 5 30 6 16 7 5	3 4 4 38 5 10 5 19 5 26 5 40	9 52 10 1 10 24

ANGERS—D	Omn	Mixte	Marc.	Omn. matin	Omn.
Angers Martigné Doué Baugé le Vaudelnay Montreuil (ar. — (dép.) Loudun Moncontour Poitiers	4 40 6 1 6 24 6 30 6 37 6 46 7 36 8 24 8 55 10 33 matin	9 16 9 26	11	1 44 1 1 2 1 2 15 3 29	8 31 8 41 9 14 10 13

NANTES — A	NGERS Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr.	Omn.	Omn.	Omn. mixte soir	soir
Nantes	11 55 matin	matin	6 10 8 25	8 55 matin	soir	3 10 soir 5 35	7 35 soir 9 35
Angers La Ménitré	2 19 2 52	1	10 29 10 54	12 37	2 57 3 42 3 52	6 16 6 25	10 1
Les Rosiers Saint-Clément Saint-Martin		7 26 7 33		12 53 12 59	4 7	6 39	1000
Saumur (arrivée) — (départ		7 59	11 18 11 2 11 3	1 1 15		7	10 30
Varennes Port-Boulet Langeais	3 52	8 20	11 4	1 1	5 1	7 29	BIRTON NO.

	matin				2 35 matin	soir matin
PARIS - TOL	JRS —	SAUM	UR —	ANGER		
STATIONS	soir	soir	soir	matin	matin	matin soir
Paris	8 35 matin	matin	matin	12 45 matin	SOIL	5 95 8 47
Tours Langeais	1 23 2 13	5 43		12 8	3 30	6 8 9 30 6 43 10 7
Port-Boulet Varennes Saumur (arrivée)	2 38	6 32	8 51 9 4	12 53 1 4	4 5	6 54 10 19 7 6 10 32 7 12 10 42
Saumur (arrivee) — (départ) Saint-Martin	1 - 0	6 52	9 26	1 25	- 1000	7 25 7 32
Saint-Clément Les Rosiers	3 28	7 13 7 21 7 32	9 41	1 38	4 25	7 39 7 48 11 13 7 48 11 53
La Ménitré Angers (arrivée Nantes (arrivée	3 57	8 21		2 30	4 57	8 32

lantes	matin matin	soir soir soir soir
	SAUMUR -	LA FLÈCHE
Saumur Vivy Longus Iumelles Baugé Clefs La Flèche	matin 50 r 50 r 7 20 5 43 1 38 7 34 5 55 1 59 7 8 4 6 7 2 2 1 8 1 6 22 2 47 8 19 6 39 3 15 8 38 6 52 3 33 8 52	La Flèche 7 15 11 23 5 21 7 31 11 23 5 43 8 24 15 15 5 7 7 52 11 51 5 57 8 9 12 11 5 5 7 8 9 12 11 5 5 7 8 12 12 21 10 6 13 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10